



HAL
open science

Un méreau à compte du XIV^e siècle de la compagnie florentine Pulci trouvé à Conilhac-Corbières

Gauthier Langlois, Jacques Labrot, Régis Aymé

► **To cite this version:**

Gauthier Langlois, Jacques Labrot, Régis Aymé. Un méreau à compte du XIV^e siècle de la compagnie florentine Pulci trouvé à Conilhac-Corbières. Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, 2019, CXIX, pp.127-132. hal-03913273

HAL Id: hal-03913273

<https://hal.science/hal-03913273>

Submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Bulletin de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE



TOME CXIX
2019

S E S A

NOTES DE NUMISMATIQUE

UN MÉREAU À COMPTE DU XIV^e SIÈCLE DE LA COMPAGNIE FLORENTINE PULCI TROUVÉ À CONILHAC-CORBIÈRES



Fig. 1 : le méreau découvert à Conilhac

Ce méreau (fig. 1) est une découverte fortuite faite à l'est du village de Conilhac, au lieu-dit Matho Cucugnero, à une centaine de mètres au nord de la route Carcassonne Narbonne¹. Son inventeur, qui a voulu garder l'anonymat, a communiqué à Régis Aymé sa découverte, lequel s'est aidé de Gauthier Langlois et Jacques Labrot pour l'étudier.

Le méreau, en bronze ou en cuivre, possède un diamètre de 23 mm et un poids de 5,32 g. Les deux faces sont identiques. Sur chacune on observe un cercle de 13 petits ronds puis un grènetis au centre duquel figure un entrelacs complexe surmonté d'une croix. Il s'agit, d'un méreau à compte anépigraphe portant le monogramme d'un marchand-banquier italien du XIII^e ou du XIV^e siècle². Un exemplaire identique mais moins bien conservé a été trouvé

1. Cadastre 1981 Section A feuille 2 « Matho Cucugnero » parcelle 811, actuellement parcelle WB/0147. Latitude 43,189611 Nord, Longitude 2,725087 Est.
2. Sur les jetons et méreaux voir Pastoureau (M.), *Jetons, méreaux et médailles*, Brepols, 1984. Labrot (J.), Henckes (J.), *Une histoire économique et populaire du Moyen Âge, les jetons et les méreaux*, éd. Errance, 1989. Labrot (J.), *Affairistes et usuriers au Moyen âge. Tome 1, Les Lombards, l'hérésie et l'Église*, Cahors, la Louve éd., 2008. Dans la région, les collections les plus importantes de méreaux ont été fournies par le gué du Bazacle à Toulouse et les fouilles du château de Montségur, dans lesquels cependant, aucun méreau de marchand italien ne figure : Fouet (Georges), Savès (Georges), Labrot (Jacques), « Les méreaux de plomb de la Garonne. Trouvailles archéologiques du gué du Ramier du Bazacle à Toulouse », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. XLVII, 1987, p. 63-93 ; Labrot (J.), « Étude sur les éléments numismatiques de Montségur : les méreaux de la période médiévale, *Heresis*, tome 9, décembre 1987, p. 65-92 ; Vincent (M.), Labrot (J.), « Les méreaux en plomb des Bouches-du-Rhône et du Sud de France », *Annales du groupe numismatique du Comtat et de Provence*, Avignon, 1987, p. 13-22.



Fig. 2 : assis sur le *banco* et penchés sur la *tavola* ou *banca* (banc et table de comptoir à l'origine du mot banque), des hommes établissent des comptes à l'aide de méreaux et de livres. *Lois palatines de Jacques II, roi de Majorque*, 1337. KBR Ms. 9169, f° 46 r

en Avignon³. Le musée de Milan en possède deux exemplaires, l'un avec les deux faces identiques, l'autre (fig. 8) avec un revers différent⁴.

UN MÉREAU À COMPTE

Le décor de bordure est constitué de globules appelés besants, pouvant faire allusion justement aux piécettes de compte (fig. 2), de ces marchands et banquiers italiens désignés sous le nom générique de lombards. Ce décor caractéristique des méreaux à compte anépigraphes des cités italiennes du XIII^e au XV^e siècle, a été inspiré par d'anciennes monnaies byzantines appelées besants, portant elles-mêmes un tel décor de bordure. Certaines compagnies italiennes possédant des comptoirs en orient latin utilisaient, à la fin du XII^e siècle, des monnaies byzantines démonétisées en guise de piécettes de compte, avant que l'idée leur vienne de créer leurs propres piécettes de compte en reprenant cette symbolique.

UNE MARQUE DE MARCHAND ITALIEN

Le centre est occupé par une marque de marchand. Ces marques ont été initialement créées pour être apposées sur les caisses et ballots de marchandises (fig. 3) dont elles authentifiaient la

3. Labrot (J.), « Les méreaux languedociens de la croisade albigeoise », *Moyen Âge*, n° 29, juillet/août 2002, p. 52-57.
4. Vanni (F.-M.), *Le tessere mercantili medievali italiane nelle Civiche raccolte numismatiche di Milano*, Comune di Milano, Settore cultura musei e mostre, Civiche raccolte numismatiche, 1999, n° 133-134.



Fig. 3 : un marchand mène un convoi de mulets chargés de balots de laine portant une marque siennoise. Détail d'une peinture de Sano di Pietro peinte en 1456, *La Vierge et le pape Calixte III*. Sienne, Pinacoteca Nazionale

provenance, notamment pour bénéficier d'exemptions de péages⁵. Elles étaient propres à un marchand, une famille ou une compagnie. Ces marques ont ensuite été utilisées, seules ou dans un écu en guise d'armoiries, comme marque de propriété ou de provenance, sur quantité de supports : sceaux, sépultures, maisons, et bien sûr méreaux. Dans l'Aude, de telles marques sont notamment visibles sur des plafonds peints des XV^e et XVI^e siècles de maisons de marchands à Lagrasse (fig. 4)⁶.



Fig. 4 : à Lagrasse, à la fin du XV^e siècle, un marchand qui commerçait avec Anvers a fait peindre sa marque en guise d'armoiries sur le plafond de sa maison au 11 place de la Halle. Photo : Jean-Pierre Sarret

Ces marques sont généralement formées d'une croix sur un support formé de lettres, de chiffres et de symboles ou formes géométriques réunis. Les lettres correspondent généralement aux initiales ou aux premières lettres du nom du marchand. Mais il n'est pas toujours facile de les lire. Sur notre méreau on peut lire la lettre P, peut-être entrelacée avec un C, reliés par un trait surmonté de la croix à une autre lettre P. La présence de la croix, ici protectrice et garante de la transparence marchande, est spécifique aux marques de marchands lombards qui se différenciaient ainsi des marchands des autres nations. C'était un gage vis-à-vis de l'Église catholique, toujours sourcilieuse en matière de prêt à intérêt (usure) et prompt à assimiler les lombards à des hérétiques⁷.

5. Burghart (M.), « *Signata de mea marcha* : les marques de marchands dans les comptes du péage de Chambéry (XV^e siècle) », *Médiévales*, 2014/1 (n° 66), p. 141-158.

6. Foltran (J.), *Les monastères et l'espace urbain médiéval en Pays d'Aude* : Lagrasse, Alet, Caunes. Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de N. Pousthomis-Dalle et J.-L. Abbé, Toulouse, Université Toulouse-Jean-Jaurès, 2016, tome III, p. 521-546.

7. Sur les méreaux à compte italiens voir Banti (A.), *Tessere*



Fig. 5 : détail des fresques de la chapelle Pulci de l'église Santa Croce, peintes vers 1320 par Bernardo Daddi, élève de Giotto. Au-dessus de saint Jacques, patron du commanditaire Jacopo di Francesco Pulci, figurent les armes familiales qui se blasonnent « palé d'argent et de gueule ». Photo : Wikimedia

UN MÉREAU DES PULCI DE FLORENCE

Le premier P est traité très graphiquement, peut-être en guise de prénom, alors que le second représente l'initiale monogrammée des Pulci, famille de marchands et banquiers florentins⁸.

La *casa* (maison) Pulci est l'un des plus anciens et puissants lignages de Florence. Elle appartient à la catégorie des « magnats » ou « puissants », aristocratie urbaine d'origine composite se recrutant dans les lignages féodaux, l'ancienne aristocratie consulaire du XII^e siècle et les milieux d'affaire. Signe de son caractère aristocratique, elle affiche ses armoiries (fig. 5 à 9), possède dans la ville une tour fortifiée, gérée, à partir de 1181, en société ou

mercantili italiane in uso fra i secoli XIII-XV, Firenze, 2000 ; Labrot (J.), « La crainte des Lombards et de leurs mystérieuses marques », *Moyen Âge*, n° 70, mai-juin 2009, p. 35-41.

8. Leur nom est orthographié Pulci, Pulcis ou Pulce dans les documents italiens ; Puce dans des documents français, Pouche dans des documents anglais. Il est précédé souvent de la préposition de, di ou dei.



Fig. 6 : sceau de Manetto di Rinaldo (fils de Rinaldo de Pulci), chef de la compagnie bancaire des Pulci à Florence en 1275 (Musée du Bargello, Florence). Son sceau porte les armes familiales que l'on retrouve aussi, surmonté d'une croix, sur le revers d'un méreau à compte portant le P de la marque à l'avant (réf. Piton 114)

coseigneurie familiale⁹ et diverses propriétés ou seigneuries dans le *contado* dont le *castel Pulci*. Elle possède, dans l'église Santa-Croce, une chapelle qui sert de sanctuaire et sépulture familial (fig. 5). Mais c'est aussi une famille de marchands et banquiers qui possède des comptoirs dans différentes villes et s'investit principalement dans le commerce de la laine et la finance. Au tournant des XIII^e et XIV^e siècles elle est notamment présente à Paris où elle est en affaire avec la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe-le-Bel¹⁰, à Londres où la ville et le roi Édouard I^{er} sont leurs débiteurs¹¹ et en Avignon¹² où l'on a retrouvé un méreau identique à celui de Conilhac.

Les Pulci sont également connus, comme quelques autres familles de magnats gibelins de la finance, les Baroni, Macci, Nerli, Cavalcanti, pour leur implication dans l'hérésie cathare. Parmi eux, Rinaldi de Pulci, considéré comme le fondateur de la banque familiale. Homme important, il avait été, en 1235, l'un des dix garants d'un engagement florentin de cinq mille francs pour honorer un règlement arbitré avec Sienne. Dans le second quart du XIII^e siècle, les frères Pulce de Pulci et Rinaldo de Pulci, leurs femmes Margharita de Nerli et Lamandina fréquentent les cathares, accueillent un de leurs évêques et plusieurs « bons hommes » et « bonnes femmes ». Le *consolament*, unique sacrement

9. Débax (H.), *La seigneurie collective. Pairs, pariers, partage, les coseigneurs du XI^e au XIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 91 et 286.

10. À Paris au début du XIV^e siècle la compagnie est représentée par le lombard Giacomo Aringi, qui fréquentait les foires de Champagne. Voir Provost (A.), *L'imaginaire au pouvoir, Recherches sur le procès de Guichard, évêque de Troyes 1308-1314*, thèse d'Histoire, Université de Paris IV Sorbonne, 2000, p. 183.

11. Bigwood (G.), « Un marché des matières premières : laines d'Angleterre et marchands italiens vers la fin du XIII^e siècle », *Annales d'histoire économique et sociale*, 2^e année, n°6, 1930, p. 193-211.

12. Meltzing (O.), *Das Bankhaus der Medici und seine Vorläufer*, Jena, Gustav Fischer, 1906, p. 38-41. Renouard (Y.), *Les relations des papes d'Avignon et des compagnies commerciales et bancaires de 1316 à 1378*, Paris, E. de Boccard, 1941, p. XXVI, 90.



Fig. 7 : armes des Pulci sur l'*Insignia Florentinorum*, armorial manuscrit réalisé en [1550-1555] pour Johann Jakob Fugger, Munich, Bayerische Staats Bibliothek, Cod.icon. 267, f° 115r

cathare tenant lieu de baptême d'ordination et d'extrême onction, est pratiqué chez eux sur plusieurs croyants. Margharita est elle-même « consolée » en 1243. Principal soutien et sans doute banquier de la communauté cathare florentine, la *casa Pulci* est la cible de l'Inquisition. Arrêtés, Lamandina et son mari Rinaldo font l'aveu de tout cela, en 1245, devant l'inquisiteur Ruggiero Calgani. Ils sont réconciliés avec l'Église catholique et Rinaldo doit prendre la croix en guise de pénitence¹³. Quant à l'autre frère, il est sans doute réconcilié aussi. Dans le cas contraire ses biens auraient été confisqués, sa maison détruite. Or ses héritiers disposent de leurs biens et la tour Pulci, siège du lignage, a subsisté jusqu'à nos jours. En 1311 une certaine Monna Gemma, veuve du marchand Filippo Velluti qu'elle avait épousé en 1296, se dit fille de feu *messer Pucci de Pulci*¹⁴.

13. Duvernoy (J.), *L'Histoire des cathares*, Privat, 1979, p. 178-181. Šemkov (G.), « Dir katarer von Florenz und Umgebund in der ersten hälfte », *Herisis*, t. 7, décembre 1986, p. 59-76. Lansing (C.), *Power & purity. Cathar heresy in Medieval Italy*, Oxford University Press, 1998, p. 73-76 et 118.

14. La Roncière (Charles M. de), « Une famille florentine au XIV^e siècle : les Velluti », *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*. Actes du colloque de Paris (6-8 juin 1974), Rome, École française de Rome, 1977, p. 229. Gardner (J.), *Giotto and His Publics*, Harvard University Press, 2011, p. 186.



Fig. 8 : l'avvers de ce méreau est identique à celui de Conilhac : il a été frappé avec le même coin. Sur le revers figure un écu parti avec en 1 une croix et en 2 un pal, le tout surmonté d'une croix dont la branche horizontale est formée par le P des Pulci. La croix correspond sans doute aux armes du *Popolo* qui se blasonnent « d'argent à la croix de gueules » et le pal aux armes adoptées entre 1349 et 1351 par les Pulci. Musée de Milan, catalogue Vanni, n° 134

Entre-temps, en 1263, malgré une longue histoire de sympathies gibelines, les partenaires de la banque Pulci doivent prêter serment au pape et sont dès lors, en tant que guelfes, étroitement liés à la papauté et aux Angevins¹⁵. L'appartenance aux partisans du pape leur permet de retrouver des fonctions politiques. Ainsi, Ponzardo de Pulci est élu pour l'année 1287 podestat, c'est-à-dire chef de l'exécutif, de la cité Viterbe. Proche des franciscains, il se retire dans leur ordre. En 1308 il prend l'habit, sous le nom de Francisco, au couvent Santa Croce de Florence. Et c'est son probable fils, Jacopo di Francesco Pulce, qui engage l'un des meilleurs artistes de son temps, un disciple de Giotto, pour décorer la chapelle familiale située dans le couvent (fig. 5)¹⁶.

Si la famille n'est plus inquiétée par l'Église catholique elle est victime des exclusions et contraintes imposées aux magnats par le *popolo* (le peuple) qui prend le pouvoir à Florence à la fin du XIII^e siècle. L'enjeu de ces mesures est de désarmer et d'affaiblir les puissants pour mettre fin aux violences entre factions. Pour cela les magnats sont exclus des fonctions politiques, doivent prêter serment et livrer des cautions à la commune, abaisser leurs tours. Certains magnats et notamment les Pulci font valoir l'exercice d'un métier et l'inscription dans l'un des Arts (corporations) pour être exemptées de ces mesures et être assimilés au *popolo grasso* (les riches autres que les magnats)¹⁷. Ces exemptions ne durant pas les Pulci se mêlent aux querelles qui déchirent à nouveau les factions florentines. Ils prennent majoritairement le parti des

Guelfes noirs, victorieux en 1302, tandis qu'un autre Pulci prend le parti des Guelfes blancs, bannis. Un chroniqueur contemporain raconte : « Bertuccio de Pulci, trouvant à son retour de France ses associés bannis de la ville, abandonna ceux de sa famille à la tête de la cité, et alla s'établir au dehors, avec ses associés »¹⁸.

L'importance des Pulci s'efface au moment de la grande faillite bancaire des compagnies florentines des années 1345, entraînée par le krach des Majors, les banques Bardi et Peruzzi, et suivie par la grande peste. C'est à cette époque que, pour être réintégré dans le *popolo* et retrouver une citoyenneté complète, les magnats se voient obligés de rompre avec leur lignage en changeant de nom et d'armoiries. Ainsi des Pulci deviennent, en 1349, des Fiorenzini et abandonnent le palé des armes familiales pour un simple pal. Mais, n'ayant pu se faire accepter par le peuple, ils retournent dès 1351, avec quelques autres magnats, à leur ancienne identité. Une trace de ce bref changement est visible sur un méreau (fig. 8) où les Pulci/Fiorenzini associent à leurs nouvelles armes celles du *popolo* pour se placer ostensiblement sous la protection du peuple, tout en conservant le P bien connu de leur marque de marchand¹⁹. L'échec de leur intégration au *popolo* entraîne l'abandon de ce signe.

Si, à la fin du XIV^e siècle, certains Pulci sont intégrés au *popolo* sous le nom de Rinaldi ou de Ponzardi et changent à cette occasion d'armoiries²⁰, d'autres continuent de porter le nom et les armes anciennes de la famille. C'est le cas, au XV^e siècle, des frères Luigi, Luca, et Bernardo Pulci, poètes et protégés des Médicis.

LA MARQUE D'UN MEMBRE DE LA COMPAGNIE PULCI

Ordinairement, les compagnies marchandes italiennes, à structure familiale, s'associaient par contrats de trois ans, afin de mettre des fonds en commun et de monter des opérations commerciales ciblées. Ainsi, en Angleterre, les Pulci étaient associés aux Rimbertyni jusqu'à la faillite, en 1306, de leur filiale locale²¹. Les associés plaçaient alors

15. Lansing (C.), *op. cit.*

16. Goletti (A.), Campanino (V.), Lanconellei (A.) et alii, *Le pergamene del monastero di Santa Rosa. Inventario*, Viterbo, Archivio di Stato di Viterbo, 2001. Offner (R.), *The Fourteenth Century: The Works of Bernardo Daddi*, Firenze, Lusanna, Giunti, 1989, vol. 3, p. 122.

17. Klapisch-Zuber (C.), « Honneur de noble, renommée de puissant : la définition des magnats italiens (1280-1400) », *Médiévales*, n°24, 1993, p. 81-100.

18. Campagni (D.), *Chronique des événements survenant à son époque. Édition et traduction par Patrick Mula*, Grenoble : UGA Éditions, 2002, p. 149-158-159, 201.

19. Cette pratique est attestée dans 51% des armoiries nouvelles créées entre 1361 et 1409. Pastoureau (M.), « Stratégies héraldiques et changements d'armoiries chez les magnats florentins du XIV^e siècle », *Annales Économies, sociétés, civilisations*, 43^e année, n° 5, 1988. p. 1241-1256.

20. Pastoureau (M.), *Stratégies héraldiques...* *op. cit.*

21. Bell (A. R.), Brook (C.), Moore (T. K.), « Le crédit au Moyen Âge : les prêts à la couronne d'Angleterre entre 1272 et 1345 », *Ressources publiques et construction étatique en Europe. XIII^e-XVIII^e siècle*, Paris : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2015, p. 117-130.



Fig. 9 : le méreau d'une filiale des Pulci ? Sur l'avvers figure un monogramme associant un P et une croix dont le pied traverse la panse du P, attribuable aux Pulci. Sur le revers figure l'écu palé des Pulci et un chevron qui est peut-être la marque d'une branche cadette de la famille. Les noms figurant en légende : « DVCCINO ISRANRA » autour du P et « CICCLO D(e) BARRA » autour de l'écu, sont probablement ceux des agents locaux. Coll. Privée. Photo : J. Labrot

leurs monogrammes respectifs de part et d'autre des méreaux à compte frappés pour la durée des affaires en commun. Pour Conilhac, le revers étant identique à l'avvers, notre méreau à compte démontre qu'une seule famille était aux affaires, et que le monogramme est peut-être celui du facteur, ou agent de la compagnie, en charge de la direction régionale des comptoirs et bureaux de change locaux pour en superviser les affaires. En effet, chaque agent régional de la compagnie modifiait légèrement la lettre monogramme de la famille, comme sur la figure 9, afin de différencier ses jetons de ceux des autres agents et facteurs de la compagnie²². Ainsi, un membre des Pulci était capable de reconnaître à l'œil, de quelle agence bancaire, venait le porteur de chaque méreau à compte.

Mais le monogramme pourrait être aussi celui d'une lignée. En effet les florentins se faisaient appeler communément par leur prénom suivi du prénom de leur père et éventuellement de leur grand-père²³. Ainsi Manetto fils de Rinaldo de Pulci est appelé Manetto di Rinaldo. Cette méthode permettait de différencier, au sein d'un lignage, les dif-



Fig. 10 : un autre méreau de la compagnie Pulci. L'avvers et le revers sont identiques. Ici le P occupe tout le centre et la croix est entièrement inscrite dans la panse du P. Coll. privée. Photo : J. Labrot

férentes lignées et c'est d'ailleurs dans le prénom d'un ancêtre que les magnats ont généralement choisi leur nouveau nom.

Ici la première lettre P pourrait faire référence au prénom Pulce, porté par l'hérétique, ou Ponzardo, porté par le podestat dont la lignée qui prend le nom de Ponzardi à la fin du XIV^e siècle, tire son nom. Par ailleurs l'association des deux P pourrait, par une sorte de jeu de mots ou plutôt de lettres, faire allusion en même temps à la famille et au *popolo* sous la protection duquel les Pulci se placent.

En résumé la marque figurant sur le méreau de Conilhac peut se lire Pulce de Pulci ou Ponzardo de Pulci. Le méreau conservé à Milan (fig. 8) a été frappé pour une personne ou une lignée de ce nom dans un contexte bien particulier, celui où, vers 1348, des magnats tentent d'intégrer le *popolo* en modifiant leur identité. Celui de Conilhac, qui partage le même avers, permet de situer sa réalisation à la même période, peut-être autour de 1351, moment où les Pulci reprennent leur ancienne identité.

UN TÉMOIGNAGE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Nous avons donc daté et identifié le méreau. Reste à comprendre la raison de sa présence à Conilhac. Le lieu de la découverte est à proximité immédiate d'un grand axe de circulation : la route Toulouse-Narbonne via Carcassonne et Lézignan.

22. Labrot (J.), « La diffusion de l'hérésie par des réseaux marchands », *Histoire et images médiévales*, n° thématique 22, août-octobre 2010, p. 78-83.

23. Klapisch-Zuber (C.), « Le Nom refait », *L'Homme*, t. 20, n° 4, 1980, p. 77-104.

Cette route se prolonge au nord vers l'Italie ou l'Europe du Nord via Montpellier et Marseille, et au sud vers l'Espagne via Perpignan et Barcelone. Elle reliait entre-elles les grandes villes du Languedoc et leur permettait d'expédier, en Europe et en Méditerranée, leur production drapière. Des marchands de diverses nations fréquentant cette route nous pouvons supposer que c'est l'un d'entre eux, membre de la compagnie Pulci ou en affaire avec celle-ci, qui a perdu le méreau au milieu du XIV^e siècle. Cet objet est donc un témoignage archéologique modeste mais rare, du commerce international et de la présence d'agents de compagnies italiennes en Languedoc.

Gauthier Langlois
Laboratoire FRAMESPA (UMR 5136,
Université de Toulouse – Jean Jaurès et CNRS)
gauthier.langlois@univ-tlse2.fr
<http://paratge.wordpress.com>

Jacques Labrot
Centre national de recherche
sur les jetons et méreaux du Moyen Âge
cnrjmma.labrot@wanadoo.fr

Régis Aymé
regis.ayme11@gmail.com

- ARTICLES -

• Jean Sanègre - Les micro-gastéropodes de la Malepère (2^e partie)	5
• Enrico Cangini, Alain Gaston, Inès Khentous - Les tufs de la Malepère	11
• Gauthier Langlois - Bertrand de Roquenégade, un grand officier de la couronne au service des derniers capétiens directs	31
• Jean-Loup Abbé - Un nouveau visage de Limoux à la fin du Moyen Âge. Les apports d'une archive inédite du monastère de Prouille	41
• Claude-Marie Robion - « Frères ennemis ». Les guerres de religion en Limouxin et en Razès	53
• Claude Marquié - Les ouvriers de l'industrie textile carcassonnaise au XVIII^e siècle	61
• Gauthier Langlois - Autour de l'industrie de la pipe et de la tabatière. Innovations et échanges dans la tournerie entre l'Est des Pyrénées et le Jura (XIX^e- début XX^e siècle)	79
• Bruno de Foucault - Données phytosociologiques collectées lors des sorties du groupe botanique de la SESA durant l'année 2019	95
• Bruno de Foucault, Laurie Beauvils, Max Marty - La sortie phytosociologique du 9 juin 2019 au Milobre de Massac	103

- NOTES -

• Régis Aymé - Un vestige d'aqueduc rural antique au Pech en Barto (Aigues-Vives)	113
• Florent Delpech, Guy Rancoule - Un habitat antique et un possible atelier de bronzier à Payrouliès (Alet-les-Bains)	114
• Régis Aymé, Annick Despratx, Sylvain Durand - Vestiges d'habitats et d'inhumations du Néolithique au Moyen Âge sur le site des Gasses à Azillanet (Hérault)	115
• Sylvain Durand, Marie Vallée-Roche - Un probable cimetière de tombes à dalles de la fin de l'Antiquité ou du Moyen Âge à La Caunette (Hérault)	119
• Florent Delpech, Guy Rancoule - Prospections sur l'agglomération antique de La Lagaste. Camp dal Ker (Rouffiac-d'Aude)	122
• Gauthier Langlois - Le sceau et les armes d'Arnaud de Roquette, abbé de Saint-Hilaire (1476-1509)	123
• Langlois (Gauthier), Labrot (Jacques), Aymé (Régis) - Un méreau à compte du XIV^e siècle de la compagnie florentine Pulci trouvé à Conilhac-Corbières	127
• Michel Cau - Jeton de René François de Beauvau, archevêque de Narbonne	133
• Michel Cau - Médailles attribuées à une institutrice audoise	135
• Gauthier Langlois - Un <i>unicum</i> toponymique : Roquenégade, la roche noyée, tranchée ou tuée ?	137
• Gauthier Langlois, Charles Peytavie, Claude-Marie Robion - Le fonds photographique de la SESA	139
• Gauthier Langlois - Un village fortifié déserté : Castelmaure	141
• Michel Cau - Une scène de battage à la fin du XIX^e siècle	147
• Gauthier Langlois - Un épisode de la révolte viticole de 1907 à Tuchan	149



9 770153 917005
ISSN 0153-9175 119 - 35 €

Publié avec le soutien du Conseil départemental de l'Aude, de l'agglomération de Carcassonne, des communes de Carcassonne, Arzens, Capendu, Caux-et-Sauzens, Laure-Minervois, Limoux, Malves-en-Minervois, Montréal, Peyriac-Minervois, Rennes-les-Bains, Saint-Hilaire, Saint-Papoul, Villarzel-Cabardès, Villegailhenc.

